

## Microfinance et prévoyance professionnelle – Partie 1

# Cette belle inconnue

Les Editions EPAS et FUNDO SA ont mené une enquête au sujet du thème «microfinance et prévoyance professionnelle» auprès des caisses de pensions et des institutions liées à l'épargne retraite sur l'ensemble de la Suisse alémanique et de la Romandie. Nous vous présentons ici la première partie des résultats statistiques bruts, assortis de quelques commentaires. La deuxième partie va être publiée dans la prochaine édition.

Malgré un début d'année traditionnelle chargé et des bourses volatiles, l'accueil réservé au questionnaire a été excellent. Au total 121 institutions de prévoyance y ont pris part. Le taux de participation s'est élevé à 92% et la répartition entre caisses privées et caisses publiques se situant à deux tiers et un tiers. Quant aux encours, le total des actifs gérés par les participants s'élève à hauteur de 331 milliards de francs, ceci pour un effectif d'assurés d'environ 1 820 000 personnes. Dans l'ensemble, même si les très grandes et les très petites caisses sont surreprésentées, l'équilibre et la représentativité de l'échantillon restent préservés grâce à une forte participation des fondations de placements.

### Histoire de la microfinance

En proclamant l'année 2005 «Année internationale du microcrédit», l'ONU met sur les rails, au niveau international, l'outil microfinance, afin de mettre à disposition des populations les moyens de prendre en main leur développement et d'aider ainsi à réaliser l'objectif numéro un du millénaire pour le développement: l'éradication de la pauvreté. Un an plus tard, le thème reçoit ses lettres de noblesse. Le prix Nobel de la paix est décerné à l'économiste Muhammad Yunus, «banquier des pauvres». Il est le fondateur de la Grameen Bank, un institut de microcrédit au Bangladesh dont les taux de défaut de paiement, au dessous

de 2% depuis sa création en 1983, feraient le bonheur de bon nombre de banquiers.

### En bref

- > Les Editions EPAS et FUNDO SA ont mené une enquête au sujet du thème «microfinance et prévoyance professionnelle»
- > Au total 121 institutions de prévoyance y ont pris part

En Suisse, depuis 2003 différents véhicules d'investissement, dont des fonds de placement en microcrédit, ont été mis à la disposition des investisseurs privés et institutionnels. Entretemps, l'économie mondiale a connu quelques secousses. En ces temps de crise, il convient de rester ouvert aux alternatives de placement porteuses d'avenir et d'un réel potentiel de diversification. A priori, un produit financier basé sur le microcrédit, alliant des avantages aussi bien sur le plan macroéconomique avec un effet positif sur les économies des pays en voie de développement et stabilisateur sur l'économie mondiale, que sur celui de la gestion de portefeuille avec des

caractéristiques particulières de décorrélation et d'optimisation du profil rendement-risque, devrait susciter l'intérêt des institutions de prévoyance.

Les caisses de pensions suisses connaissent-elles les produits et les acteurs de la microfinance? Ont-elles déjà investi dans des fonds de microfinance ou bien évitent-elles un thème, qu'elles estiment soit trop connoté «d'aide au développement», soit trop flou, trop exotique et méconnu sur le plan informationnel?

### Question 1: Investir dans des placements ISR<sup>1</sup> fait-il aussi partie du rôle des caisses de pensions (CP)?

Oui 74%    Non 26%

Surprise! Les trois quarts des institutions du 2e pilier n'ont pas d'objection de principe à un investissement dans des placements durables. L'ISR serait-il devenu un thème d'investissement pour les CP ou s'agit d'une déclaration d'intention du bout des lèvres, sans effet concret sur la gestion du portfolio?

### Question 2: Aujourd'hui, dans quelle(s) classe(s) d'actifs votre CP est-elle investie dans des placements de catégorie ISR? (Plusieurs nominations possibles)

47%: Principalement via fonds, index ou mandats dans les actions, marginalement en obligations  
 36%: Immobilier à standard Minergie  
 12%: Thèmes (énergie, climat, eau)  
 11%: Microfinance  
 4%: Private equity (sustainability, clean-tech ...)

<sup>1</sup> Investissements socialement responsable.

### Auteur

Jean-Luc Gérard  
Dr., journaliste indépendant



Près d'une caisse sur deux est investie dans une classe d'actifs et une sur trois dans deux classes. A noter la récente percée de l'immobilier, quasi absent au tournant du siècle, et aujourd'hui présent dans presque tous les portefeuilles des caisses publiques. Même si les volumes restent faibles, la tendance est très nettement à la hausse. Autre avancée celle de la microfinance qui montre le bout de son nez dans l'univers du 2e pilier.

**Question 3: Encours ISR: A quelle hauteur votre CP est-elle investie aujourd'hui dans des placements à caractère ISR (encours en mios de francs)?**

0	<1	<10	<50	>50
31%	3%	27%	12%	27%

Même si elles ne le rejettent plus a priori, l'ISR avec environ 1% des encours reste donc au quotidien un placement très marginal. Une caisse sur trois n'est pas investie. Près de 40% d'entre elles restent en dessous de 1% des encours. Pourquoi l'attitude bienveillante perçue à la première question se traduit-elle si peu en actes? Vraisemblablement, les avantages macro-économiques de l'ISR sur le long-terme ne sont pas encore perçus. Et malgré des produits ISR en actions très performants, le préjugé largement répandu que l'ISR fera baisser automatiquement la performance d'un portefeuille reste bien ancré. La leur d'espoir à l'horizon est cependant

présente, grâce à l'immobilier et à la microfinance.

**Question 4: Classement des investisseurs préférentiels en microfinance. La microfinance c'est en première ligne un outil de placement pour les investisseurs suivants ...»**

(Au choix: Caisses de pensions, fondations d'entreprise, family office, organisations non gouvernementales (ONG), petits épargnant).

Place du classe-ment	Type d'investisseur	Premier rang à cette place avec en % des votes
1. place	ONG	28%
2. place	Petits épargnants	30%
3. place	Family office	24%
4. place	Fondations d'entreprise	32%
5. place	Caisses de pensions	45%

Investir en microfinance, c'est pour les autres! En se plaçant au dernier rang, la majorité des CP affirment qu'elles ne considèrent pas encore la microfinance comme une opportunité d'investissement vraiment attractive. Selon elles, le rôle de bailleur de fonds pour la microfinance est dévolu en premier lieu à la société civile. En particulier les ONG, qui occupent nettement le premier rang mais aussi les petits épargnants et les family offices. Les CP sous-estiment le potentiel de rendement et inversement surestiment le potentiel de

risque. Nous retrouvons cependant 28% des participants voyant les CP à la première ou la deuxième place. Et 10% ont investi ... La microfinance, c'est aussi pour nous!

**Question 5: Microfinance et ISR:**  
**- Oui, c'est un outil de développement socio-économique dédié aux plus pauvres appartenant à la sphère ISR.**  
**- Non c'est un outil de crédit bancaire élargi aux microentrepreneurs.**

Oui 63%	Non 37%
---------	---------

Même si la question peut paraître d'ordre académique, il est intéressant de constater qu'une part importante des CP ne tache pas la microfinance à l'ISR.

La microfinance, qui est dirigée vers les microentrepreneurs de pays en voie de développement, permet la création ou le développement de microentreprises, qui procurent un revenu aux personnes qui y travaillent et à leurs proches. Le caractère «d'aide au développement» provient du fait que la microfinance est un outil propre à combattre la pauvreté, qui s'adresse majoritairement à des femmes. En soutenant la responsabilité individuelle, la microfinance se démarque ainsi clairement de l'assistance accordée traditionnellement aux pauvres. Cependant elle est majoritairement perçue comme un placement éthique. ■